



La dermatophilose

La dermatophilose, improprement appelée « gale de boue », car il ne s'agit pas d'une gale, est très fréquente en hiver lorsque les terrains sont humides. La guérison peut être longue et nécessite une gestion de l'environnement et des soins locaux méticuleux.

par Isabelle BARRIER-BATTUT - | 01.10.2014 |



Niveau de technicité :



Cause de la dermatophilose

L'agent responsable de la dermatophilose est une **bactérie** : ***Dermatophilus congolensis***.

La dermatophilose se manifeste **essentiellement l'hiver, par temps humide**, sur des animaux entretenus

dans des **pâtures boueuses** ou sur les chevaux travaillant sur un **sol humide**.

Quels sont les symptômes de la dermatophilose ?



La dermatophilose atteint surtout le **bas des membres**, en particulier le **creux des paturons**, mais peut également affecter la ligne du dessus (dos et croupe) sur les chevaux vivant au pré.

La région affectée est **dépilée, enflammée** (la peau apparaît rouge au niveau des balzanes), **suintante, avec formation de croûtes, douloureuse**, mais sans forcément de démangeaisons. Lors d'atteinte du paturon, le bas des membres peut être engorgé.

En général, le cheval ne boite pas, mais une **gêne locomotrice** peut être observée, du fait de la douleur locale.

Comment diagnostiquer la maladie ?

Les symptômes et le contexte environnemental sont assez caractéristiques. Toutefois **la dermatophilose ne doit pas être confondue avec d'autres dermatoses** :

- La véritable **gale du pied** due à un acarien : *Chorioptes equi*, qui est plus rare ;
- La **dermatose chronique** des membres des chevaux de trait (« pattes à jus », « eaux aux jambes » et autres appellations locales...) : eczéma suintant indépendant de la présence de boue. Il existe une prédisposition génétique dans certaines races et certaines lignées. A la longue, la peau s'épaissit dans la région atteinte.
- La **teigne** : dépilations rondes sur différentes régions du corps ;
- Les **poux** : généralement sur tout le corps, poils ébouriffés, démangeaisons marquées.

Le diagnostic de certitude pourra être établi à l'aide d'**examens de laboratoire** à partir d'un **raclage de la zone atteinte** ou d'un **prélèvement de poils en périphérie des lésions**.

Lors d'engorgement des membres ou de gêne locomotrice, il faut également envisager un problème circulatoire ou une affection de l'appareil locomoteur (tendinite, entorse...).

Comment traiter la maladie ?

Traitement local

Pour être efficace, le traitement doit tout d'abord supprimer la cause, c'est-à-dire l'humidité permanente sur le bas des membres (sur les chevaux atteints, ne surtout pas placer de bandes de repos après une douche). Ensuite on cherchera à éliminer la bactérie.

- **Rentrer le cheval au box** s'il est en permanence au pré ;
- **Tondre le bas des membres** pour empêcher les poils de maintenir l'humidité ;
- Après le travail, **nettoyer** soigneusement les régions atteintes à l'aide d'un savon antiseptique, **rincer puis sécher** parfaitement (avec un sèche cheveux) et **recouvrir d'une pommade grasse antiseptique** (vaseline soufrée ou autres préparations commerciales) ;
- **Protéger le pli du paturon de l'humidité** pendant le travail, en le recouvrant de vaseline soufrée par exemple.

Traitement général

En plus de ce traitement local indispensable, un **traitement par voie générale, à base d'antibiotiques**, peut parfois s'avérer nécessaire. Votre vétérinaire jugera de son opportunité.

Le traitement et la prévention visent à éviter l'humidité sur le bas des membres.

Comment prévenir la maladie ?

Limiter l'humidité sur le bas des membres :

- **Eviter au maximum l'accumulation de boue** dans les lieux de stationnement des chevaux (par exemple, stabiliser le sol des paddocks, déplacer fréquemment les mangeoires dans les herbages pour éviter le piétinement répété au même endroit...) ;
- Bien **sécher les membres** après le travail.

En savoir plus sur nos auteurs

- **Isabelle BARRIER-BATTUT** Docteur vétérinaire - formatrice Ifce

